



ressanges



*Bulletin
d'informations
municipales*

Juillet 2018 - N°8

Les infos utiles

Numéros utiles.

- Mairie : **04 70 47 20 17**
- Agence Postale Communale : **04 70 20 92 20**
- École maternelle (rte de Treban) : **04 70 47 29 44**
- École élémentaire (rte de Tronget) : **04 70 47 29 45**
- Cantine : **04 70 47 27 34**
- Gendarmerie Le Montet : 17 ou **04 70 47 10 02**
- Pompiers : **18**
- SAMU : **15**
- Permanence des soins : **04 70 48 57 87**
- SIVOM : **04 70 46 81 80**
- Dépannage Électricité (Enédis) : **09 726 750 03**



AGENCE POSTALE
COMMUNALE

Horaires Agence Postale Communale.

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h30 - 11h45	13h30 - 16h00
Mardi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Mercredi	9h00 - 11h45	Fermée
Jeudi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Vendredi	9h00 - 11h45	13h30 - 16h00
Samedi	9h00 - 11h45	Fermée

Horaires mairie.

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mardi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Mercredi	Fermée	
Jeudi	9h00 - 12h00	Fermée
Vendredi	9h00 - 12h00	13h30 - 17h30
Samedi	9h00 - 12h00	Fermée

Congés d'été

Pendant les congés d'été
du 23 juillet au 10 août
inclus, la mairie sera fermée
à 16 h.

Pharmacies de garde

Vous avez besoin de connaître la pharmacie de garde la plus proche de chez vous ?

- Connectez vous sur le site internet www.servigardes.fr et indiquez votre code postal. Les coordonnées complètes s'affichent. Ou
- Composez le 0825 74 20 30 (0,15 € la minute) pour obtenir ces informations.



DIRECTION GÉNÉRALE DES
FINANCES PUBLIQUES

Horaires Trésorerie LE MONTET (04 70 47 15 53)

Jours	Matin	Après Midi
Lundi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Mardi	Fermée	
Mercredi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Jeudi	8h30 - 11h45	13h30 - 16h30
Vendredi	Fermée	
Samedi	Fermée	

Gendarmerie

Pour améliorer la qualité de service public et favoriser une plus grande proximité avec les citoyens, la brigade de gendarmerie de Souvigny – Le Montet a mis en place depuis le 1er janvier 2018 un service « optimisation de contact au service de la population ».

Il est possible à chacun de contacter la gendarmerie pour toute demande de renseignement, par mail à l'adresse suivante : cob.souvigny@gendarmerie.interieur.gouv.fr

Chères concitoyennes, Chers concitoyens,

En premier lieu, je souhaite la bienvenue à celles et ceux qui ont choisi notre commune pour s'y installer : nous sommes heureux de vous accueillir. C'est motivant de constater que notre cadre de vie plaît : soyons fiers de notre commune !

Cressanges connaît une vie associative dynamique qui anime avec beaucoup d'énergie de nombreuses initiatives qui se veulent rassembleuses et créatrices de lien entre tous. Merci à tous les bénévoles : n'hésitez pas à les rejoindre.

Ce premier semestre a vu la fin des travaux de la Maison des associations. Les divers équipements, bibliothèque, salle informatique ou salle de réunions sont en service.

Les mois qui viennent verront la réalisation d'aménagements autour du Centre socio-culturel : agrandissement du parking, installation de jeux pour les enfants et les jeunes, pause d'un gazon synthétique sur le revêtement du sol du City stade, goudronnage de l'accès à la coopérative agricole...

Quant à la mise en accessibilité de la salle annexe, la consultation des entreprises se termine. L'installation du chantier se fera fin août pour un démarrage des travaux en septembre. Des travaux de voirie sont prévus.

Notre école va connaître des évolutions conséquentes à la rentrée avec l'intégration d'un nouveau RPI, le retour à quatre jours et le regroupement des deux classes en un seul et même lieu. Cette nouvelle organisation est le résultat d'un travail conséquent entre l'ensemble des acteurs de l'école. Notre volonté a été de préparer l'école de demain en portant une organisation qui tienne compte de l'intérêt des enfants.

Notre nouvelle Communauté de communes du Bocage Bourbonnais a pris ses marques. Son projet porte sur l'accueil. Elle se veut attentive au développement économique et aux services à la population. Elle a mis en place dans les locaux communautaires du Montet la Maison des Services au Public et développe en lien avec les communes des actions ou services qu'une commune ne peut porter seule. Elle travaille notamment sur les problématiques de santé, des services de la petite enfance, de l'amélioration de l'habitat, du tourisme. Elle a engagé la réalisation d'un atlas de la biodiversité sur les communes de son territoire.

Notre pays vit une période particulière de réformes importantes dont nous ne mesurons pas toutes les conséquences aujourd'hui. Tout ne peut être pensé qu'avec des réponses à des problématiques de grandes villes. Les territoires ruraux font partie intégrante de la richesse de notre pays, ils ont des spécificités dont il faudra bien tenir compte un jour.

La commune rurale reste un lieu de proximité avec ses habitants : ne la privons pas de sa capacité à agir !

Je vous souhaite, avec l'ensemble de l'équipe municipale et le conseil des jeunes, un bel été !



SOMMAIRE :

- P2 : les infos utiles
- P3 : l'édito, le sommaire
- P4 à 5 : les finances
- P6 : Les travaux
- P7 à 11 : l'école et autour
- P12 & 13 : la vie de la commune
- P14 : l'État civil et les cérémonies
- P15 : les infos utiles, l'agenda
- P16 : le coup d'œil dans le rétro

Directeur de publication :

Marie-Françoise LACARIN
– Maire

Rédacteur en chef :

Jean-Charles RIBIER –
1^{er} adjoint en charge de la
communication

Comité de rédaction :

Maryline SERGERE
Maryse POTEAUX
Damien CLUZEL
Jean-Philippe GARNIER
Sébastien LASCAUX

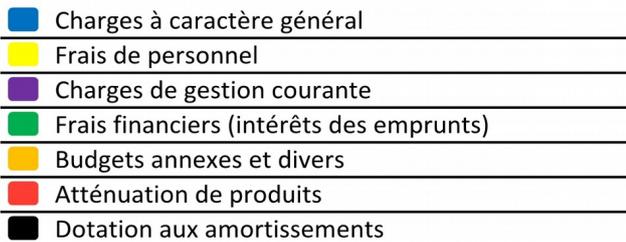
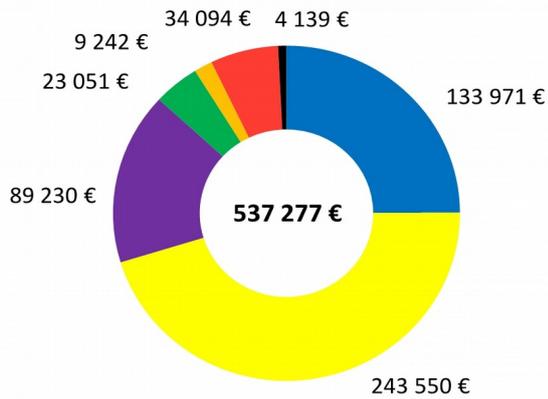
Impression :

Communauté de
communes du Bocage
Bourbonnais

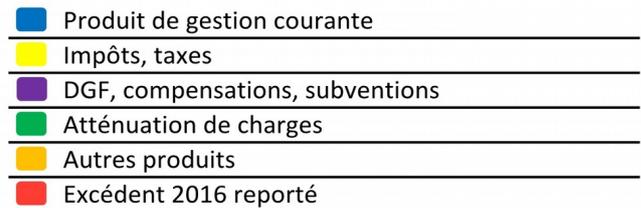
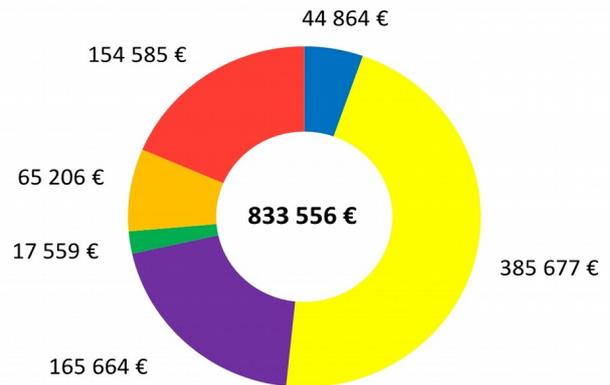
FINANCES COMMUNALES

Compte administratif 2017

Dépenses de fonctionnement

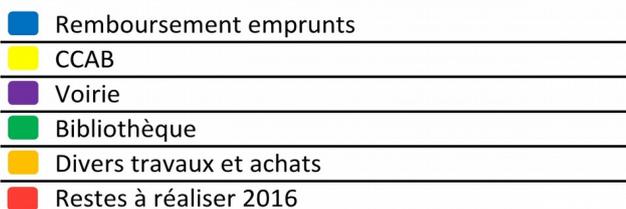
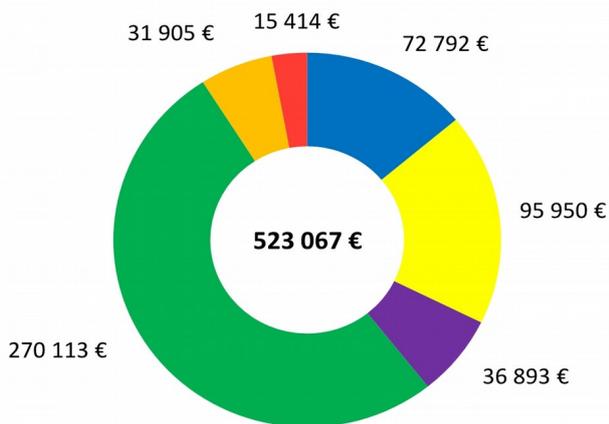


Recettes de fonctionnement

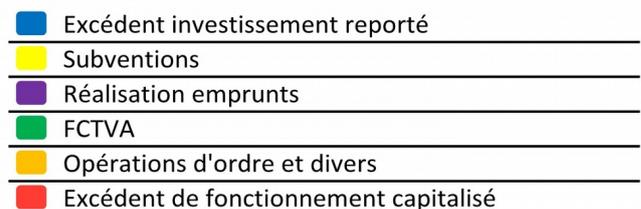
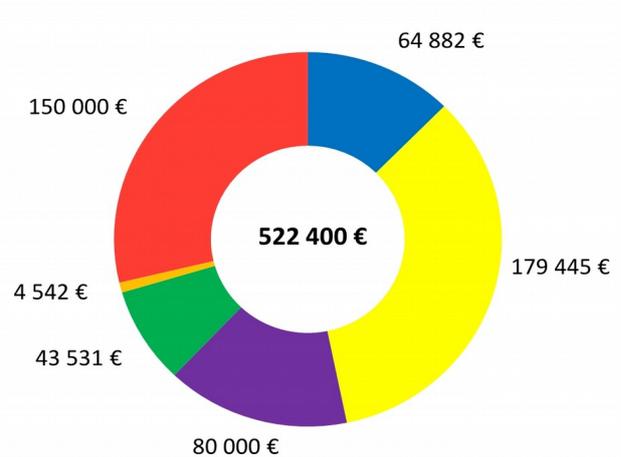


Excédent de fonctionnement : 296 279 €

Dépenses d'investissement



Recettes d'investissement



Déficit d'investissement : - 667 €

Les Finances : résultat 2017

Les dépenses de fonctionnement d'un montant de 537 277 € sont stables pour la 3ème année consécutive avec quelques variantes pour certains postes.

L'augmentation des frais de personnel de 15 000 € s'explique essentiellement par l'évolution des charges sociales. En effet, la prise en charge par l'État d'une partie des cotisations sociales liée au statut d'emploi d'avenir d'un de nos agents a pris fin en 2016.

La variation des charges à caractère général de 4 000 € s'explique par l'assurance « dommages ouvrages » souscrite pour les travaux de la bibliothèque.

Le poste des frais financiers progresse légèrement du fait de la réalisation d'un emprunt pour compléter le financement des travaux d'aménagement du bourg et de la bibliothèque.

Du côté des recettes de fonctionnement, celles-ci s'établissent à 678 971 € soit une diminution de 41 000 € par rapport à celles de 2016. Là encore, les aides perçues pendant 3 ans pour 1 agent en contrat d'avenir ont pris fin en 2016. De plus, des indemnités journalières reçues en 2016 se rapportaient à des arrêts de travail de 2015.

Une partie de l'excédent de 2016 soit 154 585 € a été affectée au fonctionnement ce qui porte le total des recettes de fonctionnement à 833 556 €.

Les dépenses d'investissement représentent un total de 523 067 € dont 72 792 € pour le remboursement du capital des emprunts.

Les travaux de la bibliothèque et de la maison des associations ainsi que la fin de l'aménagement du bourg constituent la majeure partie des réalisations de 2017.

Des travaux de voirie et divers achats viennent compléter ces investissements : tracteur tondeuse, remorque véhicule, équipement logement, casiers centre socio-culturel, vaisselle cantine, équipements mobilier et informatique pour l'école.

L'ensemble de ces dépenses ont été financées par les recettes d'investissement suivantes :

- Excédent d'investissement reporté de 2016	64 882 €
- Excédent de fonctionnement de 2016 affecté à l'investissement	150 000 €
- Subventions	179 445 €
- Réalisation d'un emprunt	80 000 €
- Remboursement de la TVA des investissements de 2016	43 531 €

Maison des associations

Le nouvel espace associatif est maintenant installé et disponible.

Il comprend un espace médiathèque, une salle informatique, une salle de réunion équipée d'un vidéo projecteur, un espace de stockage à destination du Club des jeunes, de l'Amicale Laïque et de l'Étoile sportive.

Son coût est de 283 212 € HT. Son financement a été assuré par la mobilisation d'aides de l'Etat (60 048 €), du Conseil départemental (57 646 €), de la région (20 000 €) sur la partie construction, de la réserve parlementaire (4 000 €) et d'une aide de l'association Crédit Agricole Centre France (7 000 €) sur la partie équipement mobilier.



Il a été complété par un emprunt de 80 000€ et d'un autofinancement par la commune de 54 518 €.

Nouveau moyen de paiement

Une convention entre la commune de Cressanges et la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) a été signée pour permettre le paiement en ligne des factures adressées par la collectivité.

Ce service de paiement en ligne de la DGFIP est dénommé TIPI (paiement des titres par carte bancaire sur internet).

Vous pourrez ainsi utiliser ce nouveau moyen de paiement pour régler les factures de cantine, de garderie et d'accueil de loisirs à compter du 1er septembre 2018.

Concrètement, un identifiant de la collectivité et une référence de paiement seront mentionnés sur la facture adressée aux usagers de ces services.

Les investissements et les travaux

Embellissement du bourg

En ce début d'année, nos agents Éric, Bruno et Thomas ont réalisé différents aménagements afin de poursuivre l'embellissement du bourg : tables de pique-nique à l'aire de camping-cars ; installation d'un pressoir au lavoir et d'un parterre fleuri sur l'emplacement de l'ancienne cabine téléphonique.

Les bancs à proximité du terrain de pétanque ont été remplacés ou réparés. Des poubelles ont été installées à divers endroits dans le bourg.



Travaux

Le programme d'entretien de voirie se poursuit. Il est prévu sur cette année la reprise de 3 portions de route communale :

- la route reliant les départementales D18 à hauteur du lieu-dit Les Hauts et D129 au lieu-dit La Charnay,
- la portion de route mitoyenne avec la commune de BRESNAY au lieu-dit Les Moussets,
- une petite portion au lieu-dit Les Savions.

Les appels d'offre pour ces 3 lots sont lancés. Les travaux se dérouleront sur septembre et octobre.

L'aménagement du bourg ne permettant plus le stationnement de véhicules le long de la route de Treban, il a été décidé d'agrandir le parking du Centre socio-culturel. La surface de stationnement va être augmentée d'environ 500 m². Cet aménagement devrait permettre le stationnement d'une trentaine de véhicules supplémentaires. Les travaux seront réalisés courant septembre par l'entreprise Transchatillonais.

Tout prochainement, une aire de jeux sera aménagée aux abords du Centre socio-culturel pour le plus grand bonheur des enfants.

Dans le cadre de la mise en accessibilité des bâtiments publics, des travaux seront réalisés à l'automne à la salle annexe ainsi qu'à la mairie.

Au cimetière, l'aménagement de l'espace cinéraire et la rénovation des tombes des soldats sont prévus à la fin de l'été. La reprise des tombes abandonnées débutera en 2018 et s'échelonnera sur plusieurs années.

L'école : du changement à la rentrée 2018...

Plusieurs changements concernant l'école de Cressanges ont été actés durant ce premier semestre 2018.

En janvier, le Conseil municipal a décidé de revenir à la semaine de 4 jours à la rentrée 2018, conformément à l'avis favorable du Conseil d'école et à une très grande majorité des parents.

En février, l'Inspection académique a annoncé qu'une classe serait fermée sur le RPI Châtel-Cressanges-Lafeline-Meillard-Treban à la rentrée 2018. Cressanges étant la seule commune du RPI à posséder trois classes, il a été décidé que la fermeture concernerait Cressanges, afin de ne pas supprimer d'école à Meillard ou à Treban et de ne pas laisser un niveau unique à Châtel.

Ces deux décisions entraînaient inéluctablement une augmentation du nombre d'enfants dans les transports scolaires et un retour encore plus tardif desdits enfants chez eux.

Conformément à nos engagements, nous réfléchissons, depuis 2014, à une réorganisation du RPI. Pendant quatre ans, de multiples discussions ont eu lieu avec les élus du RPI 2CLMT, l'Education nationale, les représentants de parents d'élèves, les parents d'élèves, les professeurs des écoles... Depuis 2017, les échanges se sont renforcés avec les élus de Noyant d'Allier et de Châtillon. Plusieurs possibilités ont été envisagées et présentées au Conseil municipal. Dans sa séance du 14 février, le départ du RPI 2CLMT et l'adhésion au RPI de Châtillon-Noyant ont été actés. Tous les partenaires se sont alors réunis pour organiser la sortie du RPI 2CLMT et préparer la rentrée 2018 avec Noyant, Châtillon, les services de l'Inspection académique pour l'organisation pédagogique et le Conseil départemental pour les transports.

A la rentrée de septembre, une nouvelle répartition sera donc en place :

COMMUNES	Classes	Répartition	Horaires matin	Horaires après-midi
NOYANT	3 classes	Maternelle – CP – CE2/CM1	8h45-12h05	14h00-16h40
CHATILLON	1 classe	CE1/CE2	8h50-12h10	13h50-16h30
CRESSANGES	2 classes	Maternelle – CM2	8h55-11h55	13h40-16h40

Les horaires des ramassages scolaires seront les suivants :

Pour le matin	
Pouzeux	8h15
Cressanges école	8h20
Châtillon MAM	8h30
Noyant école	8h35
Châtillon MAM	8h40
Cressanges école	8h47

Pour l'après-midi	
Châtillon école	16h35
Noyant école	16h43
Châtillon MAM	16h47
Cressanges école	16h54
Noyant école	17h04
Châtillon MAM	17h07



Correspondance à partir de Cressanges	
Pouzeux	17h04
Le Grand Bois	17h14
Bellevue	17h17
Carrefour des Campagnes	17h19

A Cressanges, les deux classes seront réunies dans une seule école, route de Tronget. La garderie périscolaire sera maintenue sur le même site. L'Accueil de Loisirs sera transféré route de Treban (ancienne maternelle). Chaque commune conservera son mode de fonctionnement quant à la cantine.

Dernier changement pour la rentrée : Mmes BUGNOT et MOULHARAT quittent les écoles de Cressanges. Mme FUSIL conservera la direction et prendra en charge les élèves de Maternelle. Elle recevra l'appui de Mme VIGNANCOURT, qui enseignera aux CM2.

Les écoles de Cressanges

École et cinéma

Le dispositif « école et cinéma » permet de sensibiliser les jeunes publics au cinéma en tant qu'art. Ce projet national a permis d'emmener cette année les élèves de CE1 et CE2 de l'école de Cressanges à la découverte de grands classiques au cinéma de Moulins :

- en début d'année, ils ont pu voir « **l'étrange Noël de Monsieur Jack** », de Tim Burton (1993). Ce film d'animation, inspiré d'un poème de Clément Clark Moore, raconte l'histoire d'un habitant de la ville d'Halloween, célébré pour son inventivité lors de la fête de l'horreur. Ce personnage découvre un jour le monde de Noël et décide de s'approprier cette fête.

- en fin d'hiver, les élèves ont pu découvrir le film « **Jason et les Argonautes** » de Don Chaffey (1963). Puisant son inspiration dans la mythologie grecque, celui-ci a réalisé une œuvre en utilisant des effets spéciaux inédits pour l'époque. Ce film a donné l'impulsion pour travailler autour de la mythologie, en découvrant de nombreux textes (adaptés à l'âge des enfants).

- au printemps, les élèves ont pu admirer une œuvre de Charlie Chaplin « **The kid** », grand classique du cinéma sonore muet en noir et blanc, tourné en 1921. Cette comédie dramatique, qui met en scène la vie de l'époque dans les quartiers misérables aux États Unis, utilise avec justesse le burlesque, comme « Charlot » savait si bien le faire. Ce film a été une réelle découverte de ce genre cinéma, pourtant daté. Les élèves ont été touchés par la grande sensibilité qui en ressort.

Sensibilisation autour du handicap

En lien avec l'Education morale et civique, un projet a été réalisé cette année à l'école de Cressanges afin de sensibiliser nos jeunes élèves au handicap. Plusieurs séances d'enseignement ont tout d'abord permis d'approcher cette notion au plus près : que signifie ce mot, quels sigles lui sont associés, quelles difficultés rencontrent les personnes handicapées ou en situation de handicap...

A la suite de ce travail, les élèves ont pu rencontrer des adultes handicapés, tous trois résidents au Foyer d'Accueil Médicalisé « la Maison Bleue », de St Pourçain sur Sioule (structure faisant partie de l'hôpital Coeur du Bourbonnais). L'après midi du 4 juin 2018 a permis aux élèves :

- de dialoguer avec ces adultes handicapés, de leur poser des questions,



- de s'initier à l'utilisation d'un fauteuil roulant dans les rues du village : cela aide à comprendre les difficultés rencontrées au quotidien par les handicapés moteur,



- de découvrir le dessin à la bouche, et de s'essayer à ce mode d'art (démonstration de Sophie),

- de découvrir l'importance de places de parkings plus larges, afin que les handicapés moteur puissent monter dans une voiture (démonstration de Damien).

Les élèves ont beaucoup apprécié cette journée et ont tous gardé un excellent souvenir de Delphine, Damien et Sophie, venus à leur rencontre. Un grand merci à eux pour leur gentillesse et leur disponibilité.

Les écoles de Cressanges

Noël

Pour Noël, la Comcom Bocage bourbonnais a offert la projection d'un dessin animé à la salle Bocage sud de Tronget. De retour à l'école, Marie Noëlle la cantinière leur avait concocté un délicieux repas. Le Père Noël avait rendu visite aux enfants et chacun était reparti avec un beau cadeau.



Carnaval

Le 15 mars, les enfants des trois classes ont participé au traditionnel carnaval. Accompagnés de nombreux parents, les enfants ont déambulé dans le village et se sont livrés à de grandes batailles de confettis. Petits et grands se sont rendus à la salle des fêtes. Ils ont chanté quelques chansons sous les applaudissements du Club des aînés.



Jazz dans le bocage

Le mercredi 2 mai, tous les enfants ont assisté au ciné-concert de « TRIO NOUK'S » à la salle des fêtes de Rocles dans le cadre du festival Jazz dans le bocage. Les artistes réalisaient la bande son de plusieurs courts métrages qui étaient diffusés sur le fond de la scène.



Maternelle et cinéma

La classe de PS MS était inscrite au projet « maternelle et cinéma ». A cette occasion, les enfants se sont rendus deux fois au cinéma de Moulins, assister à la projection de plusieurs courts métrages « la petite fabrique du monde » et « la pie voleuse » qui ont fait l'objet d'un travail plus approfondi en classe.

Les écoles de Cressanges

Vendredi 15 juin 2018 – L'exposition des œuvres d'arts des élèves

Les élèves de l'école de Cressanges ont réalisé divers projets artistiques au cours de l'année scolaire 2017-2018. Ils ont eu l'occasion de les présenter à leurs familles au cours d'une exposition organisée par la mairie et les maîtresses, vendredi 15 juin de 16h30 à 19h30.



Enfants et parents étaient ravis ! Ils ont découvert les œuvres de chaque classe, de la maternelle au CE2... D'autre part, quelques journaux, écrits par les CE2, étaient en vente : les fonds récoltés ont participé au financement de la sortie scolaire de fin d'année !

Merci à tous d'avoir participé à la réussite de ce bel événement !

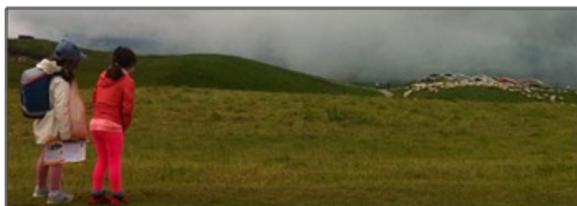


Lundi 18 juin 2018 – Une journée sur le Puy-de-Dôme

Les classes de GS-CE1 et CE1-CE2 sont allées au sommet du Puy-de-Dôme pour leur sortie scolaire de fin d'année ! Une fois arrivés au pied de la montagne, les élèves ont pris le train à crémaillère. L'ascension jusqu'au sommet a duré une quinzaine de minutes... et que de choses à voir sur le chemin !

Après le pique-nique, les élèves ont été répartis en 4 groupes pour réaliser le parcours des Petits explorateurs du Puy-de-Dôme. Avec l'aide des parents-accompagnateurs et des maîtresses, ils ont découvert 7 lieux différents et répondu à quelques questions sur leur livret. Puis les GS-CE1 ont suivi une promenade guidée alors que les CE2 sont allés visiter le temple de Mercure. Enfin, les classes se sont retrouvées pour déguster une glace avant de redescendre.

Merci à tous pour cette belle journée !



L'accueil de loisirs avec 1,2,3 Bocage



Inscriptions...

Centre Social 1, 2, 3 Bocage

21 RD 945 - 03 240 Le Montet
09.81.75.34.77
contact@123bocage.fr

Plus d'infos sur notre site internet :
www.123bocage.fr

à la journée (ou à la matinée pour les plus jeunes)

Prénom : Nom :
Date de naissance : / /
Commune :



semaine 1 du 06 au 10 août	<input type="checkbox"/>				
semaine 2 du 13 au 17 août	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	férié	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
semaine 3 du 20 au 24 août	<input type="checkbox"/>				
semaine 4 du 27 au 31 août	<input type="checkbox"/>				

Pour toute inscription, merci de nous remettre
votre attestation de quotient familial.

Tarif (repas et goûter compris) :
la journée = 1%
du quotient familial
(mini : 5€ / maxi : 17 €)

Le transport



Sur réservation uniquement, nous vous proposons un service gratuit de transport, entre 8h00 et 9h00 et entre 17h00 et 18h00*, au départ des communes suivantes :

Châtel de Neuve	Tronget	Saint-Sornin
Treban	Le Montet	Deux-Chaises
Cressanges	Rocles	Le Theil
Châtillon		

* horaires déterminées en fonction des enfants inscrits au transport
Pensez à nous remettre un rehausseur, obligatoire si votre enfant a moins de 8 ans.

.....
Août 2018
.....

3-13 ans

ACCUEIL DE LOISIRS

Accueil de 8h30 à 17h30
à la Maison du Temps Libre de Tronget
possibilité de garderie à partir de 7h et jusqu'à 19h



4 semaines au fil de l'eau, pour :

rire

créer

cuisiner

découvrir

chanter

jouer

s'émouvoir

réver

bricoler

s'amuser

L'accueil de loisirs du Centre Social «1, 2, 3 Bocage» propose des vacances pour les enfants de 3 à 13 ans. Ils peuvent y trouver détente et épanouissement dans un cadre chaleureux et sécurisé, prendre le temps de vivre au rythme tranquille des vacances et profiter de loisirs sportifs, créatifs et culturels avec leurs copains.

Des matinées au jardin :
pour cultiver ses légumes les 8, 16, 22, 31 août

Chaque semaine, une sortie :
9 août : Maison aquarium de Jaligny
16 août : Château Rocher et bords de Sioule
23 août : Plan d'eau de Vieure
31 août : Parc Astérix

Des grands jeux :
pour vivre des aventures mémorables

Des vélos pour chacun :
pour se balader ou apprendre à pédaler

Des baignades :
le 10 août : piscine de Cosne d'Allier
le 14 août : bassin de Tronget
le 21 août : bassin de Tronget
le 30 août : bassin de Tronget

Un mini-camp pour tous :
le 29 et 30 août à Saint-Menoux
baignade, feu de camp, nuit sous tente,
traque de la bête du Bourbonnais...

du 6 au 10 août :
eau douce

du 13 au 17 août :
sciences d'eau

du 20 au 24 août :
Tronget Plage

du 27 au 30 août :
Astérix et Hydrolix

De 3 à 13 ans : thématique identique - mais rythmes spécifiques !

Le rythme général et le contenu des journées sont adaptés à l'âge des participants. Tout-petits, enfants et pré-ados vivront leurs vacances selon leur âge, leur rythme, leurs besoins, leurs goûts... Les plus grands (à partir de 11 ans) pourront même participer aux activités "Bouge Tes Vacances". Les journées reposent sur une alternance de temps forts (activités sportives, culturelles, de découverte et animations exceptionnelles) et de temps plus calmes pour permettre à chaque enfant de vivre un séjour agréable et structurant répondant à ses attentes. Les activités proposées, mais jamais imposées, visent à favoriser le développement personnel. Il s'agit ainsi d'ouvrir l'esprit de l'enfant au monde qui l'entoure et aux domaines artistiques et culturels, de manière active, ludique et non consommatrice dans un cadre qui privilégie le merveilleux, la fantaisie, l'aventure et l'imaginaire.

La vie de la commune

Conseil municipal des jeunes

Suite à une réflexion menée par le Conseil municipal des Jeunes, vous verrez bientôt une nouvelle réalisation autour du mini-stade. En effet, d'ici le mois d'août, une aire de jeu flambant neuve et répondant aux normes actuelles à destination des enfants sortira de terre.

Ce projet global comprend plusieurs aménagements :

- un espace de jeux modulaires pour les plus petits,
- pour les plus grands, une pyramide araignée accompagnée d'une balançoire et d'un module toboggan avec mini-mur d'escalade ainsi que de jeux à ressort.

Enfin, le mini-stade sera recouvert d'un gazon synthétique pour lui redonner une seconde jeunesse et le rendre plus attractif à la pratique sportive.

De plus, cet ensemble ludique verra l'implantation d'un espace pique-nique et de bancs.

L'ensemble de ce projet est également inclus dans une démarche globale d'aménagement de l'espace autour du Centre socio-culturel. Pour cela, nous avons bénéficié de l'accompagnement et de l'expertise de la section aménagement paysager du CFPPA de Neuvy.

Le Conseil des Jeunes a aussi été très présent lors des différentes commémorations à Cressanges. Un travail particulier va être engagé pour célébrer le centenaire de l'armistice de la Première Guerre mondiale 14/18 lors de la prochaine cérémonie du 11 novembre.



Le Conseil municipal des Jeunes de Cressanges a décidé de renouveler la réalisation des décorations de Noël à partir de matières recyclables. Celles-ci agrémenteront les rues de notre commune.

Pour réaliser ces décorations, un calendrier va être établi, l'objectif étant de les installer pour début décembre.

Afin de réaliser ces décorations, nous avons besoin de matériaux recyclables et notamment de bouteilles type eau gazeuse, pots de yaourt, bouchons, pneus usagés (30 maxi pour les pneus et tailles différentes si possible).



Merci de relayer autour de vous pour récupérer le maximum de choses.



La vie de la commune

Médiathèque : à vous d'agir maintenant !

La bibliothèque a pris possession de ses nouveaux locaux.

Le travail, en partenariat avec la Médiathèque Départementale de Coulandon, ouvre notre bibliothèque à un renouvellement régulier des ouvrages mais aussi à la mise à disposition de CD audio et de vidéos, bien qu'elle dispose d'un fond propre important.

Si les écoles et le Relais d'assistantes maternelles ont d'ores et déjà investi les lieux, ainsi que les lecteurs réguliers, nous souhaitons que cet espace soit porteur d'initiatives par et pour les habitants de la commune. Vous êtes donc tous les bienvenus pour participer à l'animation de ce lieu.

Pour nous aider dans la mise en place de cette nouvelle activité, le Conseil municipal a pris la décision d'accueillir dès septembre un ou une jeune en Service Civique, qui aidera les bénévoles dans les différentes tâches et participera à la mise en œuvre des animations.

N'hésitez pas à venir pousser la porte !

C'est possible lors de la permanence qui se tient les jeudis matins et les samedis matins de 10h à 12h à partir de juillet.

D'autres plages horaires sont à l'étude, notamment les mercredis. A vous de nous dire ! Vous pouvez vous rapprocher du secrétariat de Mairie pour faire part de votre intérêt pour l'animation de ce lieu. On compte sur vous !



Avis de recherche :

Jeune de 18 à 25 ans, disponible 8 mois à partir de septembre.

Intéressé par les livres et ayant envie d'accompagner la mise en place d'animations.

Vous voulez en savoir plus, contactez la Mairie de Cressanges !



L'inauguration de la médiathèque et la maison des associations aura lieu le 22 septembre 2018 à 16h00 : vous y êtes tous conviés ! Elle se déroulera sous le marrainage de Jeanne CRESSANGES, se poursuivra par le verre de l'amitié offert par la municipalité. Un repas partagé et ouvert à tous clôturera cette journée pour celles et ceux qui le souhaitent.

État civil 1^{er} semestre 2018

Décès :

- Monsieur Patrice CAVEAU, décédé le 26 janvier 2018 à Moulins
- Madame Anneliese WEICKERT, décédée le 30 mars 2018, à Moulins
- Monsieur Joseph MARTIN, décédé le 01 juin 2018 à Moulins
- Mme Marie Antoinette MAGUET épouse NOËL, décédée le 03 juin 2018 à Vichy
- Monsieur François BERR, décédé le 11 juin 2018, à Cressanges
- Madame Simone COULON, née AURAMBOUT, décédée le 28 juin 2018 à Yzeure



Les commémorations



Le 8 mai

Comme chaque année, l'Association Nationale des Anciens Combattants et Ami(e)s de la Résistance honore la mémoire des deux Résistants du maquis Danièle Casanova, victimes du combat du 18 juillet 1944, en lisière de « Bois plan ».

Comme tous les ans, la cérémonie se déroulera en deux temps :

- × A Besson au lieu-dit « la Vivère », à 16h30 pour rendre hommage à la mémoire de Roger Bélien,
- × A Cressanges au lieu-dit « Le Parc » à 17h00, pour honorer Marc Bonnot.

Le 6 Juin 1944, le Camp Danièle CASANOVA se met en place à Moladier. Après les bois de Bost à Besson, les combattants s'installent à Renaudière à Meillard, d'où ils conduiront leurs actions, en particulier sur le secteur de Tronget – Souvigny.

Se souvenir et agir pour la paix

Le jour du 14 juillet 1944, ils décident de défilé dans les villages du secteur, à Treban, Cressanges, Souvigny. Ce périple avait eu le mérite de mobiliser une population proche de sa délivrance et l'inconvénient de les signaler à l'ennemi. Ils seront attaqués les 16 et 18 juillet suivants. Après un premier repli, notamment près du château de Bost, l'attaque fera deux morts, Marc Bonnot et Roger Bélien, un blessé, Roger Magnière, sans compter les prisonniers des rafles qui ont suivi et qui seront victimes des massacres de Saint-Yorre.

L'ANACR qui conduit un travail de mémoire important en direction des jeunes collégiens et lycéens, mais aussi de tous, a pour projet l'implantation d'un monument en forêt de Moladier marquant la création du camp Danièle CASANOVA. Une subvention de 150€ a été accordée par le Conseil Municipal pour ce projet.

Vidange des fosses septiques

Comme l'année passée, la commune de Cressanges vous propose une commande groupée de vidange des fosses septiques et toutes eaux. Si cette démarche vous intéresse, faites vous connaître à la mairie en précisant la nature de votre fosse et sa capacité.

Commerce ambulant

La SARL DUMONT au Montet viendra proposer ses produits les mardis de 15h00 à 16h30 devant le bar Le Lion d'Or.

Encombrants et épaves automobiles

Suite à l'évolution de la réglementation, la collecte des encombrants se limitera désormais à la collecte des objets métalliques ou contenant de la ferraille (matériel agricole, cuve métallique vide, pneus sur jantes, chaudière, poêle à bois, grillage, matelas et sommier à ressorts). La collecte des épaves automobile reste inchangée.

Date de collecte : 6 septembre 2018

Renseignements et inscription en mairie.

L'agenda

Date	Heure	Animation	Organisateur	Lieu
15/07/18	17h00	Commémoration du Camp Casanova	ANACR03	Lieu-dit Le Parc
22/07/18	6h00	Brocante	Amicale Laïque	Au bourg
05/08/18	17h00	Classique en bocage	Comcom du Bocage Bourbonnais	Église
11/08/18	8h00	Randonnées	Amicale Laïque	Chemins de la commune
11/08/18		Fête de la patate	Club des jeunes	Centre socio-culturel
08/09/18		Concours en Doublette	Pétanque Cressangeoise	Boulodrome
22/09/18	16h00	Inauguration Médiathèque	Mairie	Médiathèque
06/10/18		Concours de belote	Club de l'Amitié	Centre socio-culturel
20/10/18	12h00	Repas du CCAS	CCAS	Centre socio-culturel
20/10/18		Bal	Club des Jeunes	Salle des Fêtes

La réunion publique

RÉUNION PUBLIQUE

Vendredi 16 Novembre 2018 à 20h00
Centre Socio-Culturel

INVITATION

Le coup d'œil dans le rétro



Les débutants

L'équipe A qui accède en D3



L'équipe U11 qui termine 3ème du tournoi de l'Étoile Moulins Yzeure



L'atelier vannerie de l'Amicale Laïque

Les membres du club de l'amitié s'apprentent à embarquer pour la découverte du pont-canal de Digoïn



Le Club en visite dans les rues de Charroux



L'Amicale Laïque en visite à Bourges



Course cycliste UFOLEP de l'AC Trévol



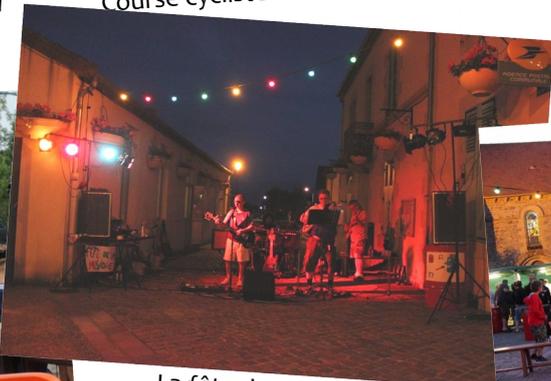
Course cycliste UFOLEP de l'AC Trévol



La fête de la musique



La fête de la musique



La fête de la musique



La fête de la musique